

Rationaliser

Autor(en): **Association pour la défense des intérêts du Jura**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **36 (1965)**

Heft 10

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXVe ANNÉE

Parait une fois par mois

N° 10 Octobre 1965

SOMMAIRE

Rationaliser — Le sort des vieux au Jura
La population résidente des Franches-Montagnes de 1850 à 1960 — Nature d'Erguel
Communiqué

Rationaliser

Une stupéfiante exposition a été présentée, le mois dernier, à Berne, par l'Association suisse des fabricants d'horlogerie établisateurs et par l'Association suisse des manufactures d'horlogerie à Bienne. Il s'agissait de l'exposition de machines et instruments utilisés dans le remontage de la montre.

Précisons tout de suite que ce n'étaient pas les fournisseurs qui organisaient cette manifestation mais leurs clients qui, gratuitement, avaient mis la Halle des fêtes à leur disposition. Pourquoi cela ? Parce que, ainsi que l'expliqua M. Walter Schaeren, président de l'Association suisse des fabricants d'horlogerie établisateurs, on s'est rendu compte, dans les sphères dirigeantes horlogères, que plusieurs fabricants de montres ne sont plus « dans le coup ». Il importe donc qu'ils puissent se rendre compte, de visu, des progrès extraordinaires qui se sont produits en une dizaine d'années.

En effet, profanes comme spécialistes sont restés ébahis devant les nouvelles techniques présentées qui, désormais, font... presque un jeu d'enfant des délicates opérations qui constituaient le remontage de la montre et qui exigeaient des spécialistes expérimentés.

Pourquoi faut-il inventer des machines qui, automatiquement, effectuent les opérations qu'on ne pouvait confier qu'à des spécialistes ? Parce que la main-d'œuvre qualifiée fait de plus en plus défaut et parce que, aujourd'hui, pour lutter face à la concurrence étrangère, il faut assurer une qualité homogène qu'on ne pouvait pas livrer quand on ne se fiait qu'aux hommes.

Est-ce à dire, maintenant, que la qualité des montres suisses ne dépendra que de celle des machines qui, automatiquement, procèdent à diverses opérations ? Le chef-d'œuvre technique que constitue la fabrication d'une montre est trop complexe, il entre encore, dans sa composition, trop d'éléments pour qu'on puisse l'affirmer.

Il n'empêche que, d'ores et déjà, se pose la question de l'éventuelle exportation des machines qui sont exposées à Berne. Et si l'étranger les achetait ou les copiait ? Puisque les fabricants d'horlogerie se posent déjà cette question redoutable c'est qu'ils ont compris combien étaient utiles les merveilles d'ingéniosité présentées à Berne. Reste à savoir

aussi comment les petites entreprises pourront faire les investissements nécessaires pour suivre l'évolution. Hélas ! il semble bien que ceux qui ne seront pas capables de s'adapter le paieront cher. C'est bien pourquoi se pose avec toujours plus d'acuité la question des concentrations qui va de pair avec la rationalisation des moyens de production.

Le monde d'aujourd'hui n'est plus du tout celui de 1945 ou de 1939. La naissance de l'automatisation permet à de nouveaux pays d'accéder au stade productif. Aux montres mécaniques s'ajoutent les montres électriques, demain électroniques, et plus tard d'autres moyens d'indiquer l'heure. Pour conserver le rôle prépondérant qu'elle joue dans la fabrication de la montre, la Suisse doit consacrer une part croissante de son revenu à la recherche industrielle, soit directe, dans les firmes assez puissantes pour les financer, soit collectivement entre maisons concentrées ou dans les laboratoires comme celui des recherches horlogères, électroniques, etc.

Heureusement, l'industrie horlogère, du moins ses grands leaders, est consciente de l'importance que représentent pour elle la recherche et l'automation. Mais il reste encore de nombreux industriels à convaincre. Or, à ceux-là, il faut lancer un véritable cri d'alarme. L'esprit de clocher pourrait bien détruire les clochers eux-mêmes. A la veille des profonds bouleversements, auxquels on assistera prochainement, il faut se rendre compte que l'heure des concentrations et de la mise en commun des moyens de fabrication a sonné. Sinon que deviendront les multiples entreprises d'horlogerie jurassiennes qui ne comptent pas plus de cinquante ouvriers chacune ?

Certes, il sied que l'on ouvre toujours plus l'éventail industriel du Jura. Mais il importe tout de même que, pour des raisons aisément compréhensibles, l'horlogerie reste la plus représentative du Jura. C'est bien pourquoi il faut rendre hommage à ceux qui, voyant loin, misent sur la modernisation et la rationalisation.

ADIJ

Le matériel présenté à Berne

L'exposition présentée à Berne, qui aura lieu désormais chaque année, permettra de faire régulièrement le point sur l'évolution de la mécanisation du remontage. Elle était limitée cette année à la présentation du matériel pour le remontage de la montre susceptible d'intéresser le plus grand nombre de fabricants d'horlogerie. Quelques machines, toutefois, faisaient exception, car elles appartenaient au domaine de la fabrication de l'ébauche. Le matériel exposé était classé en deux groupes :

1. Appareils et instruments de contrôle

Le matériel de contrôle comprenait deux sous-groupes. Le premier concernait le contrôle des fournitures et le contrôle de certaines fonctions durant le processus de fabrication. Dans cette catégorie entrent notamment les comparateurs mécaniques et électroniques pour le contrôle des fournitures d'horlogerie, les dynamomètres, les jauges